

Le complexe sportif du Guen fait débat au conseil

Erquy — Le projet de complexe sportif au Guen, réactualisé par la mairie, a de nouveau fait des remous, jeudi soir, lors du conseil municipal. Les six élus des trois minorités ont voté contre.

Jeudi soir, le maire, Henri Labbé, a présenté le projet réactualisé du complexe sportif au Guen. Un projet qui a soulevé de nombreux débats, avec les élus des différentes oppositions. « En raison du surcoût enregistré et des dégâts occasionnés par la chute d'un pin en janvier, nécessitant la réfection de la toiture des anciens sanitaires, le projet sportif a dû évoluer, » notait le maire.

Une évolution due aussi au transfert du projet de skate park qui sera aménagé près de la maison de santé, là où était prévue la ressourcerie. Elle-même sera transférée dans les locaux de l'ancienne colonie de la Maison fleurie, à Caroual.

Des constructions modulaires

Le projet conserve l'aire de camping-cars (60 places) et le complexe sportif ne prévoit plus qu'un terrain synthétique de football, sans tribunes. Elles seront remplacées par des gradins aménagés sur le talus sud, avec des constructions modulaires pour abri-



Le projet de complexe sportif au Guen reste contesté par les élus des oppositions et par la population, présente, jeudi soir, au conseil municipal. | PHOTO : OUEST-FRANCE

ter les spectateurs.

Bruno Le Bricon, ancien président du club de foot et élu, a estimé que : « ce terrain multisport n'en aura plus que le nom. On se moque des jeunes et du sport dans cette commune. »

Pour Jean-Paul Lolive, de la liste *Erquy, avenir solidaire*, « ce projet est une usine à gaz. Avant votre élection, vous assuriez qu'un grand projet de complexe sportif était un engagement déconnecté des priorités actuelles. » Pour lui, le terrain de

foot aurait dû rester en centre-ville. « Il est inondable, mais jamais inondé. » Maryvonne Chalvet, de la liste *Erquy ce lien qui nous anime*, a reproché à la mairie d'avoir « massacré un site. Dans un projet à 1,5 M d'€, vous rajoutez des constructions modulaires. »

Vente de la villa Bon-Souvenir

Reçue par legs, la villa Bon-Souvenir, située rue des Côtiers, sera vendue pour la somme de 208 500 € (dont 500 € pour les meubles). Afin de conserver de l'espace disponible pour accueillir des projets de construction nouveaux et conformes à la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), la commune a choisi de diviser le terrain. Une parcelle non construite, d'environ 600 m², permettra la construction de logements sociaux. Jean-Paul Lolive a voté contre cette décision, après s'être inquiété de savoir à quoi servirait l'argent de la vente. Le maire a assuré que le terrain du centre y resterait le temps de son mandat.